



CONSEIL INDEPENDANT  
EN ENVIRONNEMENT

# Demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE



à Mont-de-Marsan (40 000)

## Pièce du dossier :

### Mandat de dépôt

P1 : Présentation Projet

P2 : Note de résumé Non technique

P3 : Récapitulatif des Parcelles du site

P4 : Maîtrise Foncière

P5 – Partie 1 : Etude d'Impact

P5 – Partie 2 : Annexes de l'Etude d'Impact

P5 – Partie 3 : Mémoire Résumé Non Technique Etude d'Impact

P6 : Etude des dangers

P7 : Note de capacités techniques et financières

Pièce complémentaire : Note en réponse à la DREAL

Plan 1 : Plan de limite 35m

Plan 2 : Plan de limite 100m

Plan 3 : Plan de masse et des réseaux

GES n°24452

février 2026

#### AGENCE OUEST

5 rue les Basses Forges  
35530 NOYAL/VILAINE  
Tél. 02 99 04 10 20

#### AGENCE NORD-EST

80 rue Pierre-Gilles de Gennes  
02000 BARENTON-BUGNY  
Tél. 03 23 23 32 68

#### AGENCE EST

870 avenue Denis Papin  
54715 LUDRES  
Tél. 03 83 26 02 63

#### AGENCE SUD-EST-CENTRE

139 impasse La Chapelle - 42155  
ST-JEAN-ST-MAURICE/LOIRE  
Tél. 04 77 63 30 30

#### AGENCE OCCITANIE

DELTA'R 355 rue Desargues  
11000 CARCASSONNE  
Tél. 04 48 23 03 35

#### AGENCE N<sup>VL</sup>E AQUITAINE

Forge  
79410 ÉCHIRÉ  
Tél. 05 49 79 20 20

#### AGENCE LA RÉUNION

202 chemin Quinton  
97410 SAINT-PIERRE  
Tél. 06 93 05 46 50